ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UGAP

Question écrite n° 18245

Texte de la question

M. Roger Meï souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie concernant le devenir de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Depuis décembre 1997, cet établissement a reçu injonction de cesser la majorité de ses marchés pour le 31 juillet. Cette mesure de mise en conformité avec la réglementation européenne en matière d'appel d'offres risque d'avoir des conséquences graves sur l'emploi. Depuis sept mois le personnel est dans l'incertitude quant à son devenir. De nombreuses questions restent sans réponse concernant les missions et le statut pour cet établissement et les moyens à mettre en oeuvre pour en assurer la pérennité. En conséquence, il lui demande de bien vouloir éclairer les 1 000 salariés de l'UGAP.

Texte de la réponse

Une procédure judiciaire en cours, concernant les achats de la direction des constructions navales à Toulon, a conduit à mettre en cause la régularité des procédures de passation de certains marchés de l'UGAP. Dès décembre dernier, le Gouvernement a demandé à l'Union d'une part la cessation immédiate de la passation de marchés selon des procédures susceptibles d'être critiquables au regard du code des marchés publics auquel cet établissement est soumis par son décret statutaire, d'autre part la passation aussi rapide que possible de nouveaux marchés pour assurer l'approvisionnement des administrations et collectivités qui ont recours à ses services. L'Etat attend que l'UGAP, qui restera un établissement public continue d'offrir, dans le plus strict respect des règles de droit, le meilleur service aux acheteurs publics. Un nouveau président, M. Olivier Bailly, vient d'être nommé et a pour mission d'élaborer rapidement, dans la concertation sociale et le transparence, un plan stratégique répondant à cet objectif et visant à créer les conditions d'une relance de l'activité afin de préserver au mieux l'emploi.

Données clés

Auteur : M. Roger Meï
Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^{e} circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18245
Rubrique : Marchés publics
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 août 1998, page 4379
Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4917